

# ***SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE***

## ***CGT, CFDT, SUD, CGT-FO, CGC***

---

### **Quelle Statistique Publique ?**

#### **De la nécessité d'un « MOYEN TERME INSEE 2005-2010 »**

#### **Nos missions et moyens, notre organisation à l'horizon 2010 doivent être débattus**

Depuis le début 2004, à la suite du message du Directeur général pour la nouvelle année, nos organisations syndicales ont demandé l'organisation d'une réflexion de long terme sur nos missions de service public et les questions de personnel qui y sont liées. Depuis, pas de réponse précise.

Or l'inquiétude des agents est palpable : plusieurs projets d'Insee 2004 ont eu des problèmes « d'atterrissage » qui peuvent fragiliser l'Insee vis-à-vis de l'extérieur. Que ce soit pour Sirène ou les Prix, la qualité des travaux a souffert de calendriers précipités ou mal calibrés. Le recensement pose de nombreux problèmes non encore résolus.

L'ensemble de ces difficultés doit être abordé dans cette réflexion.

C'est pourquoi, au Comité Technique Paritaire de l'INSEE du 19 octobre 2004, l'ensemble des organisations syndicales représentées au CTP ont présenté ce vœu commun :

*« Le CTP de l'Insee se prononce pour la mise en place d'une réflexion à Moyen Terme Insee 2008. Il demande la tenue d'un CTP dans les deux mois qui en définira le contenu et les modalités. »*

La Direction de l'INSEE ayant voté contre ce vœu, il n'a pas été adopté.

Aujourd'hui l'environnement de la statistique publique est en pleine évolution : la nécessité d'un véritable système statistique européen, la montée de la demande régionale et locale, la mise en place de la LOLF impliquant la visibilité et la connaissance du coût de nos opérations... **l'Insee ne peut rester plus longtemps sans un cadre cohérent d'adaptation à ces nouvelles exigences.**

#### **Pourquoi attendre davantage ?**

Le ministre d'Etat a chargé en mars 2004 l'Inspection Générale des Finances d'une mission sur l'Insee. Bien que Bercy ait toujours refusé de nous communiquer la lettre de mission, son cadre nous a été donné par la Direction de l'Insee. Il est de procéder à une « étude comparative entre systèmes statistiques publics qui permette de

fournir un éclairage sur « **les missions, l'organisation fonctionnelle et géographique**, ainsi que des **moyens** de l'Insee ». Le missionnaire a enquêté auprès d'autres instituts de statistiques (Canada, Grande-Bretagne, ...) pour établir ces comparaisons et devrait rendre son rapport dans les jours qui viennent. Notons d'ailleurs que Stat-Canada et l'office Britannique élargissent à nouveau l'éventail de leurs travaux et réembauchent à tout va pour répondre à la demande institutionnelle !

**La Direction a souhaité prendre connaissance des préconisations de ce rapport avant de procéder à sa réflexion sur le moyen terme.** Or, quelles que soient les qualités de l'équipe de l'Inspection Générale des Finances désignée par Bercy, cette dernière n'a pas de légitimité particulière dans le domaine statistique !

Une telle attitude nous inquiète. Nos missions sont fixées par la loi de 1946. **Le CNIS fixe les grandes orientations de la statistique publique à moyen terme** et coordonne les travaux et les enquêtes statistiques afin d'en garantir l'utilité sociale et économique. Dans ce travail, le CNIS prend également en compte les travaux des autres services statistiques ministériels. Ce cadre et cette articulation doivent être maintenus, ils sont le gage de l'indépendance de l'Institut.

## **Nous voulons au plus vite un cadre pour le moyen terme Insee**

La direction a été réticente sur l'organisation d'un CTP dès le début de l'année 2005 alors même que nous étions prêts à ne débattre que des bases de réflexions sur lesquelles elle compte travailler pour un projet de moyen terme.

**Or pendant toute cette année 2004, certains projets ont déjà été réfléchis et avancés** : le schéma directeur informatique, la rénovation d'Epure, la modification des programmes d'enquêtes, etc.

Nous n'accepterons pas qu'on nous refasse le coup de la démarche Insee 2004 où le temps du dialogue a été escamoté. Il y a un temps pour le débat et un temps pour la décision.

Les évolutions de l'organisation de l'Insee doivent être discutées avec les organisations syndicales et le personnel.

***C'est pourquoi nos représentants en Comité Technique Paritaire ont déposé une demande pour que ce premier CTP se tienne.***

***Légalement, la direction se doit de l'organiser. Nous attendons ses propositions.***

Paris, le 5 novembre 2004